



C'est une excellente nouvelle de nature à réjouir tout le Calaisis. Le projet de FabLab porté par Tektos Business Club a séduit l'État. Le premier atelier de fabrication numérique de la Côte d'Opale ouvrira à la pépinière Doret au cours du premier trimestre 2014... Calais respire de plus en plus l'air du numérique. La Cité des six Bourgeois compte bien en devenir l'un des pôles majeurs en France. Après Tektos, la création imminente d'un FabLab (voir encadré), est un pas de plus vers l'entrée de la ville dans la troisième révolution industrielle.

Le dossier était béton. Porté par le Tektos Business Club, créé pour soutenir l'accélérateur numérique du même nom, appuyé par la CCI-Côte d'Opale de Jean-Marc Puissesseau qui fournira les locaux, par SNCF Développement et Vivendi, la ville de Calais et Cap Calais ou encore l'Eilco-Ulco, le projet a séduit. Le député Yann Capet en a parlé à plusieurs reprises à la ministre Fleur Pellerin : « je l'ai encore sollicitée la semaine dernière en insistant sur l'emploi et sur le fait que le Calaisis voulait développer la filière numérique. » « On avait besoin de ce FabLab pour soutenir deux gros projets de start-up », insiste John Lewis, créateur de Tektos, tout sourire hier à Paris après l'annonce de la ministre du numérique Fleur Pellerin.

Rien n'était pourtant acquis d'avance. 154 dossiers avaient été déposés en provenance de 23 régions dont 70 % en dehors de l'Île-de-France. Seuls 14 ont été retenus.

200 000 euros de l'État pour le FabLab Calais ?

Si le Tektos Business Club se satisfait d'avoir été retenu, il n'a pas encore eu le détail exact concernant les subventions. La subvention sollicitée dans le cadre de l'appel à projets devait être comprise entre 50 000 et 200 000 euros, et représenter au maximum, 70 % du montant total du projet présenté. Le complément peut quant à lui être pris en charge par d'autres financements privés et publics. Le FabLab de Calais a sollicité une enveloppe de 200 000 euros. « L'État a réparti les financements en deux vagues. Calais se trouve dans la seconde.

On devrait obtenir les subventions au cours du premier semestre. Nous n'avons pas encore les détails exacts » ajoute John Lewis. Fleur Pellerin et Arnaud Montebourg ont précisé que les quatorze projets seraient à nouveau étudiés. « On a bon espoir pour obtenir ce que l'on souhaite, espère John Lewis, car plus de 50 % des projets existent déjà alors que le nôtre reste à créer. » J.P.

Et si les FabLabs créaient leurs propres bobines de fil grâce à un Marckois ?

Guillaume Morlet est un homme heureux. La décision de l'État de retenir Calais pour porter un FabLab est une excellente nouvelle pour son projet. Le Marckois qui devrait intégrer l'accélérateur de start-up Tektos début janvier, ambitionne de créer une machine révolutionnaire : une extrudeuse de filament permettant à toute à chacun de produire ses propres bobines de fil en vue de réaliser des objets via des imprimantes 3D.

Pour la matière première, sensible au développement durable, il a pensé à utiliser le plastique domestique comme celui des bouchons ou bouteilles. C'est là que l'extrudeuse entre en scène. Guillaume Morlet décrit le phénomène sur son site myfilamentextruder.com : « l'appareil reçoit en entrée des granulés qui sont fondus puis comprimés à travers un orifice qui correspond au diamètre du fil désiré. Enfin le filament est refroidi puis enroulé. » Le Marckois, qui souhaite démocratiser l'utilisation des machines 3D, voit plus loin que le Fablab calaisien et souhaite fournir les autres structures notamment celle de Lille et de Paris-Saclay où Tektos possède un autre accélérateur. Le projet avance bien : « En ce moment, on travaille sur le business plan avec Tektos. Le premier trimestre 2014 sera consacré à la Recherche et Développement, le prototypage, et des phases de test.

J'espère que tout sera opérationnel pour le second trimestre pour envisager une commercialisation à la fin du premier semestre. » J.P.

« Un outil exceptionnel »

Le président de la CCI-Côte d'Opale a soutenu le projet de FabLab dès la première heure. La ministre du numérique Fleur Pellerin a annoncé hier Calais était retenu pour le projet de FabLab. C'est aussi la victoire de la CCI-Côte d'Opale... « (Il coupe) C'est une superbe nouvelle et la victoire de nombreux acteurs du territoire qui ont su tirer dans le même sens pour le développement économique du territoire. Il faut remercier les élus, les consulaires, tous les collaborateurs. J'avais demandé à Yann Capet de part sa fonction d'appuyer notre projet. Je veux aussi le remercier. » Pour quelles raisons la CCI-Côte d'Opale a-t-elle soutenu ce projet ?

« C'est un vrai projet de territoire, moderne, innovant, un outil exceptionnel qui devrait avoir des effets entraînants sur d'autres entreprises sur le plan de l'innovation même s'il est encore difficile de les mesurer. » Le FabLab s'installera comme prévu à la Pépinière ?

« Oui ce sera une structure ouverte à tous à la Pépinière. »

Un FabLab c'est quoi ?

« Les FabLabs sont les révélateurs d'un grand mouvement, celui des makers, qui remettra en cause les schémas traditionnels de l'industrie... » a expliqué Fleur Pellerin, ministre du numérique hier Le concept est apparu aux Etats-Unis à la fin des années 90, au sein du Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Les FabLabs sont des espaces ouverts au public, équipés de machines permettant de réaliser des objets: découpe laser, fraiseuses, imprimantes sur vinyles, imprimantes 3D, machines à coudre, réalisation de circuits imprimés, etc.

Ils permettent, à coût pratiquement nul pour le visiteur, de découvrir et de partager des idées et des connaissances, notamment techniques, grâce à un accès simplifié par l'utilisation d'outils à commande numérique.

A ce titre ils attirent les bricoleurs, les designers, les ingénieurs, les hackers, les électroniciens, les roboticiens amateurs qui cherchent à réaliser des projets par eux-mêmes ou en collaboration.

Nord Littoral